



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 AVRIL 2021

Compte-rendu

Le lundi 12 avril 2021 à 14h00, le conseil d'administration de l'AMF49 s'est réuni à l'Hôtel du Département de Maine et Loire (Salle de la Loire).

Présents : M. Philippe CHALOPIN, Président, M. Christophe BÉCHU, Vice-président, Mme Aline BRAY, Vice-présidente, Mme Sylvie SOURISSEAU, Vice-présidente, , Mme Maryline LÉZÉ, Secrétaire, M. Yves COLLIOT, M. Xavier TESTARD, M. Médéric THOMAS.

Visio conférence : M. Jackie GOULET, Vice-président, M. Adrien DENIS, Vice-président, Mme Béatrice BERTRAND, M. Damien COIFFARD, M. Eric FRÉMY, Mme Marie-Madeleine MONNIER, M. Gilles TALLUAU.

Excusés : M. Gilles BOURDOULEIX, Mme Isabelle LEROY (pouvoir à Philippe CHALOPIN), Mme Geneviève COQUEREAU, M. Jean-Louis DEMOIS, M. Pierrick ESNAULT, Mme Juanita FOUCHER, M. Jean-Jacques GIRARD (pouvoir à Philippe CHALOPIN), M. Gilles GRIMAUD, Mme Elisabeth MARQUET, M. Hervé MARTIN (pouvoir à Philippe CHALOPIN), M. Frédéric MORTIER, M. Jean-Charles PRONO, M. Marc SCHMITTER (pouvoir à Sylvie SOURISSEAU), M. Eric TOURON.

1- Réponse aux questions des communes sur les nouvelles mesures sanitaires

Le président Philippe CHALOPIN a assisté le 2 avril dernier en préfecture à une réunion du comité de suivi de la crise sanitaire. Antérieurement à cette réunion, un courriel a été adressé aux communes afin de recenser leurs attentes et questionnements concernant l'application des nouvelles mesures sanitaires. Ces questions, rassemblées en grandes thématiques, ont été soumises aux services de la préfecture qui ont apporté des réponses importantes, notamment sur le fonctionnement des ALSH et les centres de vaccination. La totalité de ces questions-réponses ont été regroupées dans un tableau synthétique envoyé aux communes. Des précisions ultérieures ont été apportées a posteriori sur certains points (célébration des mariages).

Le président accueille M. Arnaud BENOIT, Directeur de Cabinet du Préfet, accompagné d'un responsable de la Direction Interministérielle de la Protection Civile. Il les remercie d'avoir

accepté d'être présents afin de répondre aux interrogations des élus. Les sujets suivants sont évoqués :

- Accueils collectifs de mineurs : suspendus jusqu'au 26 avril 2021 sauf les enfants de moins de 16 ans des personnels prioritaires
- Pêche de loisir : activité autorisée en individuel mais pas d'organisation d'évènements
- Activités sportives : un tableau va être envoyé par la Préfecture
- Vaccination : un point est fait pour la prise en charge des personnes de plus de 70 ans dont le taux de vaccination est de 70%. 30 000 vaccins sont encore disponibles pour le département. Un retour est fait par les élus sur les conditions d'accueil dans les espaces de vaccination avec l'organisation d'un transport par la commune de Saumur et la mise à disposition de personnels communaux. Un problème particulier est soulevé par M. BÉCHU, Maire d'Angers, concernant l'accueil d'un vaccinodrome au Parc des Expositions de la ville. En effet, aucun loyer ne peut être demandé à l'ARS pour cette mise à disposition, l'organisme gestionnaire risquant de perdre le chômage partiel pour ses agents en cas d'émission de factures de prestations.
- Dépistage dans les écoles : la campagne de tests salivaires, qui devait se mettre en place, ne l'a été que ponctuellement dans les communes les plus impactées.

2- Assemblée générale 2021

Ce rendez-vous annuel de l'Association avec ses adhérents est fixé au samedi 18 septembre 2021 à Angers. Sous réserve du contexte sanitaire, l'assemblée se tiendra en présentiel, dans un lieu à déterminer : Parc des Expositions ou Centre des Congrès. Les contraintes spécifiques sont celles de la capacité de la salle de réunion (400 places pour 200 présents) et du stationnement, difficile dans le centre d'Angers, un jour de marché.

Des contacts ont été pris avec un intervenant : M. Patrick NORYNBERG, consultant-formateur, qui interviendra sur le thème « Participation citoyenne, démocratie participative et coopérative ». A la suite de cette intervention, il animera une table ronde, avec la participation de partenaires (GRDF) et le témoignage d'élus de communes ayant mis en place des modes de participation des citoyens (Angers, Baugé en Anjou, Beaucozézé...).

Il est proposé qu'un sondage soit fait avant l'assemblée générale auprès des communes et communautés de Maine et Loire, afin de recenser les expériences mises en place localement dans ce domaine.

Un premier vote est organisé afin de valider le thème de l'assemblée et les conditions d'intervention de M. NORYNBERG, pour un montant de 1 500 € nets de TVA.

Votants	Pour	Contre	Abstentions
18	18	0	0

Concernant le déroulement de la journée, il est proposé que l'assemblée générale statutaire soit réduite au minimum afin de laisser la place au débat de fond. Les interventions traditionnelles du Centre de Gestion et du Comité des Œuvres Sociales pourront être remplacées par une documentation remise aux participants et/ou une présence sur l'exposition.

Par ailleurs, l'intervention envisagée de La Poste sur le rôle de la Commission Départementale de Présence Postale Territoriale n'est pas souhaitée, en raison du précédent que cela pourrait constituer vis-à-vis des autres partenaires de l'Association.

Sur ces deux propositions, le vote du conseil d'administration est le suivant :

Votants	Pour	Contre	Abstentions
18	18	0	0

3- Engagement d'une action civile en soutien de Mme BERTRAND, Maire de Vivy

Par lettre du 1^{er} avril 2021, Mme Béatrice BERTRAND, Maire de Vivy, sollicite le soutien de l'Association, par l'engagement d'une action civile à l'appui du recours pénal qu'elle a intenté à la suite de l'odieuse agression dont elle a été victime à son domicile.

S'agissant manifestement d'une atteinte visant Mme BERTRAND en sa qualité de maire, l'article 2-19 du Code de procédure pénale trouve à s'appliquer. En conséquence, le conseil d'administration se prononce en faveur de l'engagement d'une action civile de l'Association et autorise le Président à saisir un avocat pour lancer cette procédure ¹.

Votants	Pour	Contre	Abstentions
18	17	0	1

Les élus souhaitent qu'une communication sur cette action soit faite le jour du jugement et à l'occasion de l'assemblée générale pour inciter d'autres élus victimes à solliciter ce soutien.

4- Signature de la charte élagage

Cette charte, dont le principe avait été voté par le conseil d'administration du 22 février 2021, a fait l'objet, le 10 mars 2021, à Angers, d'une signature officielle entre le Syndicat mixte Anjou Numérique, la société Anjou Fibre, le Département de Maine et Loire et l'AMF49, afin d'établir des règles claires en matière d'élagage raisonné des haies bocagères. 80 à 90 personnes ont déjà fait acte de candidature pour être référent élagage.

5- Partenariats

Un accord de partenariat a été signé le 8 avril 2021 avec le Comité Départemental Olympique et Sportif de Maine et Loire, pour la promotion des objectifs suivants : citoyenneté par l'accent mis sur les valeurs de l'olympisme et l'aspect éducatif du sport ; sport-santé par le développement de la mixité des pratiquants et du sport adapté, professionnalisation par l'amélioration des infrastructures sportives et la formation des bénévoles, labellisation des collectivités : « Ville sportive » et Terre de jeux ».

D'autres partenariats sont encore en cours de finalisation : Ligue contre le Cancer, ENEDIS et SIéML, GRDF, Gendarmerie.

¹ Un avocat a d'ores et déjà été mandaté

6- Convention RCF

Lors de sa réunion du 22 février 2021, le conseil d'administration avait donné un accord de principe à la proposition de la radio RCF, concernant la réalisation de programmes radiophoniques de 25 minutes chacun sur les richesses historiques, patrimoniales, économiques, culturelles, sportives des territoires. Le tarif par émission est de 500 €, avec un pack minimum de 5 émissions par territoire. Une convention a été établie, qui prévoit la diffusion par l'Association de cette offre auprès des EPCI, qui regrouperont les commandes des communes afin de gagner en efficacité et organiser de manière rationnelle les moyens humains et techniques nécessaires à la réalisation des émissions.

Le conseil d'administration, considérant qu'il s'agit d'un moyen nouveau pour la valorisation du tourisme de proximité, autorise le président à signer cette convention.

Votants	Pour	Contre	Abstentions
18	18	0	0

7- Formation Gendarmerie « Gestion des incivilités »

Sur un modèle national développé par la cellule nationale de négociation du GIGN, cette formation destinée aux élus apporte des clés de compréhension pour désamorcer les conflits, faciliter la communication et rétablir la relation avec un individu.

D'une durée de 3 ou 4h, avec 12 participants environ, cette formation doit être organisée en Maine et Loire par le groupement départemental de gendarmerie. Plusieurs réunions pourront être organisées dans le département.

L'AMF49 a envoyé un message pour recenser les élus intéressés et déjà près de 40 personnes, essentiellement des maires, maires délégués, adjoints, ont déposé leur candidature à la date de la réunion du conseil. La liste sera communiquée par l'AMF49 au Groupement départemental de Gendarmerie pour une organisation conjointe des réunions de formation².

M. TALLUAU, Président de l'Association des Maires Ruraux de Maine et Loire, propose que l'AMRF49, sollicitée également par la Gendarmerie, soit associée à la communication sur cette action.

Le conseil d'administration valide ces propositions.

Votants	Pour	Contre	Abstentions
18	18	0	0

8- Rencontre avec la Gendarmerie dans les territoires

A la demande du colonel DUBOIS, Commandant le groupement départemental de gendarmerie, des temps d'échanges entre élus et gendarmes vont être organisés sur le territoire des EPCI, afin d'échanger sur les points suivants :

- Organisation de la gestion des événements par les gendarmes de Maine et Loire. Cela concerne principalement les interventions de nuit et la coopération entre les différentes unités

² Un calendrier va être adressé prochainement aux élus afin d'organiser les réunions par territoire

de gendarmerie. Une expérimentation va être engagée à partir du mois d'avril qui consistera à davantage mutualiser les patrouilles nocturnes, de 19h au lendemain 7h, et à renforcer la coopération des patrouilles des brigades voisines en journée.

- Autres sujets sur lesquels la gendarmerie nationale est engagée : conseil aux élus pour faire face aux situations de tensions parfois rencontrées dans leurs fonctions avec des individus agressifs, présentation du plan « dix mille jeunes », et notamment des cadets de la gendarmerie de Maine et Loire, qui peuvent intéresser des jeunes des territoires ruraux. Les présidents des EPCI doivent prendre contact avec la gendarmerie pour l'organisation de ces rencontres sur leur territoire, lorsqu'elles n'ont pas déjà eu lieu, comme c'est le cas pour l'Agglomération du Choletais et Mauges Communauté.

Départ Béatrice BERTRAND et Gilles TALLUAU

9- Webinaire « Gestion de crise » avec ENEDIS et la Préfecture

Dans le cadre du partenariat avec l'Association, en cours de renouvellement, des actions d'information et de communication peuvent être menées auprès des communes avec ENEDIS.

Le thème proposé est la présentation du dispositif de gestion de crise et du rôle des correspondants risques naturels. Cette problématique d'ordre général, présentée par les services de la Préfecture, est également orientée sur les missions et moyens mis en œuvre par ENEDIS dans ce domaine. Trois réunions d'1h30 à partir de 18h seront organisées en visioconférence à l'intention des communes³.

Le conseil d'administration accepte la participation de l'Association à ces réunions d'information, qui se justifient en début de mandat.

Votants	Pour	Contre	Abstentions
16	16	0	0

10- Réunion d'information sur la suppression de la Taxe d'habitation

Face aux incidences très importantes de cette réforme sur la fiscalité locale, le conseil d'administration décide qu'une réunion d'information sur la réforme de la Taxe d'Habitation, animée par Mme Sarah MOUREAUD du cabinet Cap Hornier, sera organisée le 6 mai 2021 à 17h00 à l'Espace Galilée de Saint-Léger-de-Linières,. Une invitation sera adressée dans les tous prochains jours aux communes.

Votants	Pour	Contre	Abstentions
16	16	0	0

11- Edition du Recueil d'expériences dans les communes nouvelles

Cette publication, qui sera adressée prochainement sous forme numérique à toutes les collectivités adhérentes, reprend les apports des réunions d'échanges organisées en 2018 et 2019 avec les élus des communes nouvelles. Elle sera diffusée également à la direction nationale de l'AMF.

³ Un calendrier a été arrêté et va être diffusé prochainement

12- Temps d'échanges avec les présidents de commission

Le recueil des inscriptions des élus dans les diverses commissions est maintenant effectué.

Les président(e)s ont reçu la liste des membres inscrits. Elle sera complétée des adresses courriels des élu(e)s afin de les réunir et de réfléchir ensemble à l'orientation donnée aux travaux de la commission, sachant que le secrétariat (convocation, compte-rendu...) est assuré par le personnel de l'Association.

Des suggestions ont déjà été formulées : ainsi, M. Damien COIFFARD, Président de la commission Europe, souhaite convier les membres de la commission à une rencontre en visio avec les responsables des fonds européens de la Région, et éventuellement la personne en charge de ces problématiques à l'Association des Maires de France.

Il souhaiterait par ailleurs que les maires soient consultés pour définir leurs priorités d'action sur les financements proposés par le plan de relance européen. Certaines priorités, déjà proposées (transition numérique, rénovation énergétique des bâtiments, soutien à la mobilité durable) sont déjà jugées intéressantes mais les contributions des communes pourront enrichir l'avis qui sera transmis par l'AMF49 au Comité Régional de Suivi.

Le conseil d'administration accepte qu'une consultation expresse soit faite auprès des communes sur ce point, pour un retour prévu le 19 avril au plus tard.

Votants	Pour	Contre	Abstentions
16	16	0	0

A l'issue de ces échanges, le Président clôt les débats et rappelle la prochaine réunion du conseil d'administration, prévue le lundi 12 juillet à 14h00.

Le Président,
Philippe CHALOPIN

La Secrétaire
Maryline LÉZÉ